

(Lettre à Georges MAX)

« (...) Ce brave et excellent Jacqmain (*) me parle de nouveau de son intention de venir me voir ici. Dissuade-le de ce projet irréalisable. On l'amuse en lui disant que je jouis d'une grande liberté. C'est le contraire qui est vrai.

Je n'incrimine nullement les autorités militaires de Glatz. Elles ne peuvent qu'exécuter des instructions et des règlements qui, d'ailleurs, sont logiques pour autant que l'on admette le principe même de ma condamnation.

Si on avait voulu se borner à m'écarter de ma fonction et même du pays, en me laissant ma liberté, on ne m'aurait pas enfermé d'abord dans une prison et ensuite dans le donjon d'une forteresse.

Comme me le disait un officier allemand, « on m'aurait mis dans un bain ». C'est-à-dire que l'on m'aurait envoyé à Baden-Baden ou à Hambourg, avec obligation d'y justifier de ma présence plusieurs fois par jour, à des heures déterminées.

Une autre solution a été adoptée : c'est celle de l'incarcération. J'avais cru d'abord à une erreur, à un

malentendu. Mais maintenant je suis clairement fixé sur mon sort.

J'en ai donc pris mon parti, je ne discute plus et je subis patiemment la situation. Cela n'a, d'ailleurs, aucune importance. Peut-il être question de songer à soi-même, au milieu des malheurs publics dont nous sommes les témoins ? (...) »

Adolphe MAX

(*) Il s'agit d'Emile Jacqmain, échevin de Bruxelles.